

Le notaire Joubert

Le 8 frimaire An IV (29 novembre 1795), à Chonas (Isère) a lieu le mariage du « *Citoyen Joseph Louis Joubert* », 36 ans, « *notaire public à Chonas* », fils de Jean Joubert « *citoyen de Vienne* » et de Anne Driotat; avec « *la citoyenne Marie Chulliat* », 28 ans, fille de feu Pierre Chulliat et Marie Roudet, de Reventin.

Les époux sont accompagnés de Jean Joubert, père de l'époux ; Louis Chulliat, « *capitaine du 8^e Bataillon de l'Isère* », frère de l'épouse ; Louis Serre, officier de santé à Vienne, beau-frère ; Pierre Denantes, juge de paix du canton de Chonas.

De cette union naissent à Chonas :

- Jean Louis Joseph le 24 frimaire An VI (14 décembre 1797) Le grand-père paternel de l'enfant, 73 ans, accompagne son fils en mairie.
- Marie Louise le 1^{er} jour complémentaire An IX (18 septembre 1801) Louis Chulliat « *agriculteur et maire de Reventin* », 30 ans, oncle de l'enfant, est présent.
- Louis Auguste le 20 fructidor An XII (7 septembre 1803) Louis Serre « *maitre en chirurgie* » à Vienne, 49 ans, est témoin.

Marie Chulliat meurt à 48 ans à Chonas le 12 novembre 1815. En 1822, le 3 juillet, sa fille Marie Louise décède à 20 ans à Chonas. Son frère Jean Louis est alors « *avocat* ».

Joseph Louis Joubert meurt à 65 ans à Chonas le 22 novembre 1823. En 1826, le 31 octobre, son fils Louis Auguste Joubert décède à 22 ans à Chonas « *au domicile de Mr Jean Louis Joubert, son frère, notaire* »

Dès le début de la Révolution, le notaire Joseph Louis Joubert est secrétaire de la municipalité. Sous le Directoire, il fait partie de la « *municipalité de canton de Chonas* ». Sous le Consulat et sous l'Empire, il est maire de Chonas.

Joseph Louis Joubert exerce comme notaire à Chonas de 1788 à son décès. Son fils Jean Louis Joseph prend sa suite à l'étude notariale jusqu'en 1870.